

SOMMAIRE

Editorial du Maire	1
Administration Municipale	2
Etat Civil Année 1984	3
Renseignements utiles	4
Composition des Commissions Municipales	6-7
Ce qu'il faut savoir	8-9
Les Ecoles	10-11
Informations	12
Les Echos de la Cité	14-15
Echos des Conseils Municipaux	16 à 21
Les travaux dans la Commune	22
L'Urbanisme	24
L'environnement	26-27
Le Bureau d'Aide Sociale	28
Le 3ème Age à Fléville	29
L'Association Familiale	30 à 33
Comité de Parents F.C.P.E.	34
La Manonchante	36
Féville Loisirs	38 à 40
Le Tennis Club	42
Chronique	44 à 46



LE MAIRE LE CONSEIL MUNICIPAL LES COMMERCANTS ET ARTISANS LES ENTREPRENEURS ET INDUSTRIELS

**vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année**

Notre couverture : FLEVILLE en hiver
par D. AUBRY

Rédaction - Diffusion
Commission
des Relations Publiques
Dépôt légal n° 215

D.A.N. Reprographie



EDITORIAL DU MAIRE

Avec l'année qui s'achève, voici revenu le temps de faire le bilan.

Sur le plan social, malgré les espoirs de voir se terminer la crise qui dure depuis trop longtemps hélas, cette année encore le bilan reste négatif. En effet les créations sont loin de compenser les suppressions d'emplois et les pôles de reconversion, au lieu d'être bénéfiques pour notre Commune en attirant le client sur notre zone industrielle, l'incitent à s'implanter ailleurs. Devrons-nous, comme d'autres communes de la périphérie, nous résigner à demeurer une cité-dortoir ?

Devrons-nous faire des équipements qui ne serviront que peu de temps avec les charges financières réparties sur les seuls habitants ? Devrons-nous arrêter toutes constructions ? Autant de questions qui demandent réponse.

C'est donc une réflexion sur le devenir de notre Commune sur laquelle vos édiles vont devoir se pencher dans les semaines qui viennent avec comme premier objectif la stabilisation des augmentations fiscales au simple taux de l'inflation.

Il nous faut, à présent, donner priorité à l'action sociale qui jusqu'à maintenant était un secteur très peu sollicité dans notre Commune.

84 aura quand même vu bon nombre de réalisations décrites par ailleurs. Je citerai néanmoins :

- . la poursuite du programme des trottoirs qui a représenté cette année une part importante des investissements*
- . le début d'un programme de rénovation du presbytère*
- . de nombreux travaux de réfection et de modernisation dans les écoles*
- . l'inauguration du complexe sportif*
- . et, sur le plan départemental et districale, le démarrage de la piste cyclable reliant Jarville à Fléville Nord et l'élargissement du CD **71**.*

Il ne me reste plus, après ces quelques lignes, qu'à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la Commune ; qu'ils sachent qu'ils peuvent me rencontrer à la Mairie pour résoudre éventuellement les problèmes relatifs à leur installation.

*Je ne terminerai pas, sans vous présenter à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour l'année **1985**, et sans remercier les annonceurs pour leur compréhension et leur collaboration.*

Jean LE BRASSEUR

ADMINISTRATION MUNICIPALE

- M. Jean **LE BRASSEUR**, Maire : 21, rue Berlioz (tél. 356.00.29)
 M. Jean Marie **GIRARD**, Premier Adjoint : 2, Rue du Breuil (tél. 354.61.39)
 M. Jean Paul **HENQUEL**, Deuxième Adjoint : 1, Rue du Château (tél. 354.65.18)
 M. Alain **BOULANGER**, Troisième Adjoint : 22, rue des Tilleuls (tél. 354.89.01)
 M. Michel **MACAISNE**, 12, Rue du Paquis (tél. 354.93.83)
 M. Jean François **PARNALLAND**, 21, Rue du Paquis (tél. 354.69.33)
 M. Serge **MARTIN**, 45, Rue Flaubert (tél. 356.79.46)
 M. Jean Claude **GURY**, 33, Rue Flaubert (tél. 355.54.05)
 Mme Josette **KOKOT**, 8, Rue Léon Ducret (tél. 354.73.74)
 Mme Chantal **COLLIN**, 24, Rue Baudelaire (tél. 351.38.03)
 Mme Janine **THOMASSIN**, Rue Léon Ducret (tél. 354.65.87)
 M. Jacques **LESOURD**, 16, Rue des Tilleuls (tél. 354.62.48)
 Mme Mathilde **DERRIERE**, 20, Rue du Breuil (tél. 354.89.32)
 M. Alain **TALLEMENT**, 12, Rue Manet (tél. 351.16.83)
 M. Claude **BOURY**, 7, Rue Renoir (tél. 355.13.06.)
 M. Thierry de **LAMBEL**, Château de FLEVILLE (tél. 354.64.71)
 M. Henri **CASSIN**, 3, Rue Renoir (tél. 355.10.02)
 M. François **SIDEL**, 11, Rue Corot (tél. 356.07.06)

MAIRIE

Heures d'ouverture de la Mairie (tél. 354.65.00)

Tous les jours (sauf le samedi) de 9h à 12h et de 15h à 18h

Permanence du Maire et des Adjointes : Sur rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la Mairie ou à leur domicile.

Permanence du Bureau d'Aide Sociale :

1er Mardi de chaque mois au Mille Club de 15 à 16 H

1er Mercredi de chaque mois en Mairie de 17 à 18 H

ou sur rendez-vous en téléphonant à la Mairie

Secrétaire Général : Monsieur Jacques **JEAN**

Personnel Administratif : Madame Catherine **BOULANGER** - Mademoiselle Sylvie **GEORGEL** - Madame Marie-Thérèse **VEGRO**

Personnel Technique : Monsieur André **LACAILLE** - Monsieur Patrick **MARCHAL**
 Monsieur Bernard **ROUSSEAU**

Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles : Madame Nicole **COCHARD** - Madame Michèle **MATHIEU** - Madame Françoise **PARISSE**

Agents de Service : Madame Irène **ROEHN** - Madame Séraphine **SARRITZU**

carnet rose

Elise	CUNY	le 1er Mars
Pierre	CHALON	le 29 Mars
Anne-Laure	BARTHELEMY	le 18 Avril
Jonathan	THOLON	le 26 Avril
Elodie	CANU	le 03 Mai
Grégory	MATHIEU	le 04 Mai
Alexandra	LAHEURTE	le 05 Mai
Xavier	FAGOT	le 17 Mai
Aurélien	BOULANGER	le 30 Mai
Joséphine	DESSERREY	le 03 Juin
Fanny	HOUSELLE	le 20 Juin
Jean Baptiste	DUBOIS	le 26 Juin
Jérôme	GALOTTE	le 06 Juillet
Renaud	MANINI	le 06 Juillet
Christophe	HOUVAIN	le 26 Juillet
Grégory	CHOURAQUI	le 31 Août
Julie	LAMBERT	le 14 Septembre
Benjamin	DAVAL	le 15 Septembre
Jennifer	CALLET	le 11 Octobre
Hélène	MONIN	le 16 Novembre
Nicolas	FRANÇOIS	le 09 Décembre

Sincères félicitations aux heureux parents et meilleurs voeux de "bonne pousse" aux bébés.

carnet blanc

le 07 Janvier	Patrick	LAMBERT	et Maria	DA SILVA TEIXEIRA
le 24 Mars	Claude	SEIGNE	et Dominique	RIEDWEG
le 31 Mars	Joseph	FEDERICO	et Nina	VULCANO
le 14 Avril	Jean Marc	BONNET	et Corinne	SCHLESSER
le 28 Avril	Jean	MUSSINO	et Jeannine	DEHOVE
le 28 Avril	François	EURIAT	et Dominique	SIMON
le 05 Mai	Christian	CAYEUX	et Sylvie	BERETTA
le 05 Mai	Hervé	PIONNIER	et Laurence	PERROUX
le 12 Mai	Daniel	BUR	et Catherine	PIERRON
le 02 Juin	Didier	FOOS	et Isabelle	HAWECKER
le 30 Juin	Jean Pierre	HAMANT	et Annie	DESPRELS
le 21 Juillet	Claude	GREFF	et Catherine	GOURDIN
le 04 Août	Philippe	SEIGNE	et Gratiennne	ROGER
le 15 Septembre	Stéphane	VEGRO	et Agnès	VAVASSEUR
le 06 Octobre	Hervé	HUMBERT	et Martine	GENIN
le 14 Novembre	Mohammad	CHAUDRY	et Jocelyne	VERITE

A ces nouveaux couples, nous renouvelons nos voeux de bonheur.

carnet de deuil

le 21 Février	Nelly	JACQUES
le 27 Mars	Henri	HOGARD
le 29 Mars	Gabrielle	VADEBAUX
le 17 Mai	Henri	BUISSON
le 29 Mai	Claude	PERRIN
le 08 Juin	Auguste	GERARD
le 09 Juin	Jean	LESTRADE
le 18 Juin	Sylvie	GUTFRIND
le 27 Juin	Alice	DIEBOLD
le 10 Octobre	Alexis	GOLEC

Nous prions les familles de trouver ici l'expression de notre sympathie.

RENSEIGNEMENTS UTILES

ECONOMIE ET FINANCES

Trésorerie Principale de Vandoeuvre - Recette municipale de Fléville : Hôtel de Ville, rue de Parme - 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy, Tél. 355.05.53. Permanence en Mairie de Fléville annoncée par voie de presse et affichage.
Inspection des Impôts : Centre des Impôts de Nancy Sud-Est, Cité administrative, Bâtiment H, Rue Sainte-Catherine, Nancy (Tél. 336.40.10).
Cadastre : Centre des Impôts Fonciers "Les Nations", Vandoeuvre (Tél. 355.48.10).

SERVICES DE SECURITE

Sapeurs-Pompiers de Fléville : Chef de corps : M. MALGRAS (Tél. 351.50.08)
Service des Pompiers de Nancy : Tél. 18
Gendarmerie de Ludres : Rue du Bon Curé, Ludres (Tél. 354.04.51)
Centre Anti-Poisons : Nancy (Tél. 336.36.36)
Service Continuité des soins : Médecins de garde (Tél. 337.24.24).

SANTE ET SERVICE SOCIAL

Assistants sociales : Mme Béatrice PERRIN - Au village le premier mardi du mois de 9 h. à 10 h. à la Mairie ; à Ludres tous les mardis de 14 h. à 15 h. au Centre Médico-Social, Rue du Bon Curé (Tél. 354.95.32 et 354.92.98).
Mme Catherine HEDRICH - Secteur ZAC - Permanences à Heillecourt, Immeuble Fujita, Place de la République (Tél. 356.58.06) le mardi de 10 h. à 12 h. et le jeudi de 16 h. à 18 h. (sauf la première semaine du mois).

Infirmières : Mme FROMENT, Melle MARCHAL, 3 Rue du Puits, Fléville (Tél. 354.66.81)
Médecin : M. JOLY, 28 Rue du Breuil (Tél. 354.87.60)
Pharmacie : Mme SIAUD, Rue du Château, Fléville (Tél. 354.65.80)
Puéricultrice : Mme NICAISE, Centre Médico-Social de Ludres (Tél. 354.92.98)
Culte catholique : M. l'Abbé GEORGES, Curé de Fléville (Tél. 354.64.39)

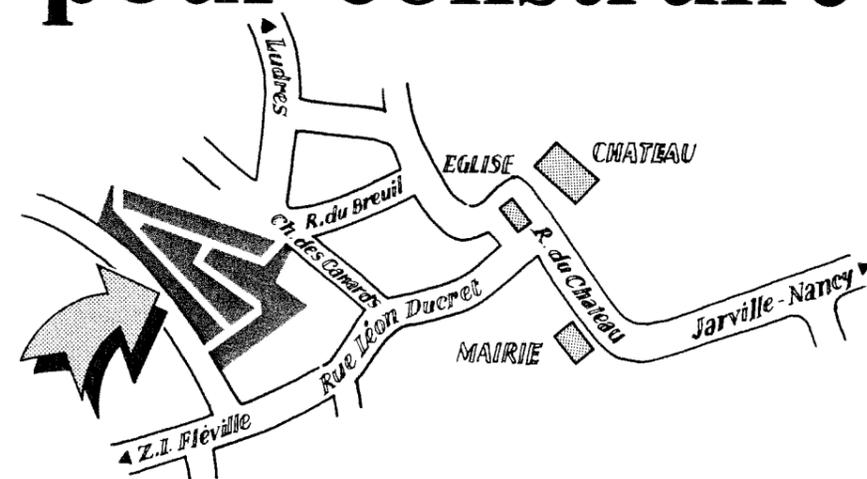
SERVICES DIVERS

District de l'Agglomération Nancéienne : 4 Rue Albert 1er, Villers-les-Nancy (Tél. 328.53.65)
E.D.F. Nancy-Sud : 30 Rue Lucien Galtier, Laneuveville-devant-Nancy (Tél. 351.43.20)
P.T.T. : 6 Place Ferry, Ludres (Tél. 354.72.79) ouvert du Lundi au Vendredi de 8 h. à 12 h. - 15 h. à 18 h., le Samedi de 8 h. à 12 h.
Correspondant de presse Est Républicain : M. Henri CASSIN, 3 Rue Renoir (Tél. 355.10.02)
Ramassage des ordures ménagères : Les lundis et jeudis, à partir de 5 h.
Transports : Autobus C.G.F.T.E. (Tél. 340.29.65). Vente de carnets de tickets en Mairie aux heures d'ouverture.
Eau : SAUR Société d'Aménagement Urbain et Rural, 9 Place de Paris, Vandoeuvre (Tél. 356.01.59).

ASSOCIATIONS LOCALES

Association sportive : Président, M. Gaston EGGIMANN (Tél. 354.71.61)
Anciens Combattants : Président, M. Michel GIRARD (Tél. 354.69.28)
Personnes du Troisième âge : M. Gaétan RENAULD (Tél. 354.87.00)
Association Familiale : Président, M. Alain TALLEMENT (Tél. 351.16.83)
Fléville-Loisirs : Président, M. Henri CASSIN (Tél. 355.10.02)
Chasseurs : Président, M. André HABERER (Tél. 351.59.64)
Club Philatélique : M. Joseph KOKOT (Tél. 354.73.74)
M. Daniel SCHWEBEL (Tél. 351.42.68)
Tennis-Club : Président, M. Pierre VILLETTE (Tél. 356.13.12)
Ensemble vocal "La Manonchante" dirigé par M. Jacques GRIESSER (Tél. 354.62.73)

A Fléville-devant-Nancy votre terrain pour construire



Un terrain pour construire à Fléville-devant-Nancy. Une maison à Heillecourt, Brabois ou Essey. Un appartement plein centre ville à Nancy. Aujourd'hui, devenez propriétaire grâce au choix Est Construction. Des terrains et des programmes adaptés à vos goûts et vos besoins. Des sites agréables à proximité d'équipements collectifs pour vous faciliter la vie quotidienne. Des maisons heureuses. Des appartements où il fait bon vivre.

Est Construction.

Centre d'Information :
108, rue Stanislas (angle rue de Serre)
54000 NANCY - Tél. (8) 337.32.26

Bien construire aux bons endroits

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

M. le Maire : Président de droit de toutes les Commissions

FINANCES

Responsable : M. LESOURD J.
Membres : MM. GIRARD JM, HENQUEL JP, BOULANGER A, MACAISNE M., PARNALLAND JF, de LAMBEL T.

TRAVAUX

Responsable : M. HENQUEL JP
Membres : MM. MACAISNE M, MARTIN S, GURY JC, BOURY C.

AFFAIRES SCOLAIRES

Responsable : Mme KOKOT J.
Membres : M. LE BRASSEUR J, Mme DERRIERE M, M. TALLEMENT A.

ENVIRONNEMENT

Responsable : M. BOURY C.
Membres : MM. HENQUEL JP, Mme KOKOT J, Mme THOMASSIN J, Mme DERRIERE M.

3ème AGE

Responsable : Mme COLLIN C.
Membres : M. HENQUEL JP, Mme KOKOT J.

FETES ET ANIMATION

Responsable : M. MACAISNE M.
Membres : MM. BOULANGER A, GURY JC, Mme THOMASSIN J, M. CASSIN H.

MILLE CLUB ET PREFABRIQUES

Responsable : M. MARTIN S.
Membres : MM. BOULANGER A, TALLEMENT A, CASSIN H.

PERSONNEL COMMUNAL

Responsable : M. LE BRASSEUR J.
Membres : M. GURY JC, Mme THOMASSIN J, MM. LESOURD J, CASSIN H.

SPORTS

Responsable : M. CASSIN H.
Membres : MM. BOULANGER A, MACAISNE M, MARTIN S.

URBANISME

Responsable : M. GIRARD JM.
Membres : MM. HENQUEL JP, BOULANGER A, MACAISNE M, Mme KOKOT J, MM. LESOURD J, BOURY C, de LAMBEL T.

RELATIONS PUBLIQUES

Responsable : M. BOULANGER A.
Membres : MM. CASSIN H, LESOURD J, de LAMBEL T., TALLEMENT A., Mme COLLIN C.

LISTE ELECTORALE

Responsable : Mme THOMASSIN J.
Membres : MM. GIRARD JM, MACAISNE M.

DELEGUES

AU DISTRICT : M. LE BRASSEUR J.

AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE : Mme THOMASSIN J.

A L'AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION NANCEIENNE : M. LESOURD J.

AU SYNDICAT DE COMMUNES POUR LE PERSONNEL : M. LESOURD J.

AIDE SOCIALE

Responsable : M. PARNALLAND JF.

Membres : MM. HENQUEL JP., SIDEL F., Mmes COLLIN C., KOKOT J.

IMPOTS DIRECTS

M. Jean-Paul HENQUEL, Adjoint, Président de cette Commission

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
Mme Mathilde DERRIERE	M. Pierre DUCRET
M. Roger BOULANGER	M. Paul HENQUEL
Mme Chantal COLLIN	M. René STEITZ
M. Jean-François PARNALLAND	M. Gaétan RENAULT
M. Alain TALLEMENT	M. Louis SIMONIN
M. Charles CHONE	M. Jules PEURREUX
M. Michel MACAISNE	M. Roger MATHIEU
M. Claude BOURY	M. René DARDAINÉ
M. Henri CASSIN	M. Victor PONS
M. François SIDEL	M. Jean SOUDIEU
M. Jean-Claude GURY	M. Daniel FROMENT
M. Serge MARTIN	M. Claude ANTOINE
Mme Josette KOKOT	M. André SOUHAI
Mme Janine THOMASSIN	M. Yves GELHAYE
M. Thierry de LAMBEL	M. Bernard MONIN
M. André AMOS	M. Gaston EGGIMANN

Maire ou Adjoint : chargé de la Commission.

* *

*

Composition de la Commission Administrative du Bureau d'Aide Sociale :

Membres du Conseil Municipal : M. PARNALLAND Jean-François, Responsable
Mme COLLIN Chantal, M. SIDEL François

Membres extérieurs : M. PARISOT Robert, Mme MACAISNE Marie-France,
Mme GELHAYE Claudine, Mme BERTRAND Rose-Marie.

LES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES :

AFFAIRES SCOLAIRES : Mme POIRSON

ENVIRONNEMENT : MM. NOEL, COTEL

SPORTS : MM. ADAMS, HABERER

Délégués des Sections Sportives :

Cross : M. BERQUE ; Football : M. BLAISE ; Hand-Ball : M. EGGIMANN ;

Judo : M. TASSIN ; Tennis : M. VILLETTELLE.

Ce qu'il faut savoir

ETAT CIVIL - DECLARATIONS

DECLARATIONS	OU S'ADRESSER ?	DELAIS
NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	Déclaration obligatoire dans les 3 jours
MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	Dépôt du dossier : maximum : 2 mois minimum : 3 semaines avant la date choisie
DECES	Mairie du lieu de décès	Déclaration obligatoire dans les 24 heures

ETAT CIVIL - DELIVRANCE DE PIECES

NATURE DE LA PIECE DESIREE	OU S'ADRESSER ?	PIECES OU RENSEIGNEMENTS A FOURNIR	TARIF A LA DATE 1er DECEMBRE 1983
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	Nom, prénoms, date de naissance	Une enveloppe timbrée
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Nom, prénoms, date de mariage	Une enveloppe timbrée
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès	Nom, prénom, date du décès	Une enveloppe timbrée
Fiche d'état civil individuelle ou familiale, ou certificat de nationalité française	Mairie du lieu de domicile	Livret de famille ou extrait de naissance	Gratuit
Certificat de concubinage	Mairie du domicile	Les 2 cartes d'identité, 2 témoins	Gratuit
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de domicile	Certificat de perte délivré par le Commissariat de police du lieu de domicile	Gratuit
Carte d'identité (valable 10 ans)	Mairie du lieu de domicile	2 photos récentes Ancienne carte et livret de famille	1 timbre fiscal à 105 F.
Passeport (valable 5 ans)	Mairie du lieu de domicile	Carte nationale d'identité 2 photos récentes Livret de famille ou Extrait de naissance. Pour un mineur : autorisation du père	1 timbre fiscal à 335 F.
Attestation d'autorisation de sortie du territoire métropolitain pour mineur	Mairie du lieu de domicile	Livret de famille Carte d'identité nationale autorisation parentale	Gratuit

POPULATION

FORMALITE	OU S'ADRESSER ?	PIECES OU RENSEIGNEMENTS A FOURNIR	COUT
Inscription sur liste électorale	Mairie du nouveau domicile (l'inscription est prise toute l'année)	Livret de famille quittance de loyer ou carte d'identité	Gratuit
Changement de domicile	Mairie du nouveau domicile et de l'ancien	Livret de famille quittance de loyer ou carte d'identité	
Ecoles	S'inscrire directement auprès des directeurs		

AUTRES PIECES

FORMALITE	OU S'ADRESSER ?	PIECES OU RENSEIGNEMENTS A FOURNIR	COUT
Extrait de casier judiciaire numéro 3	Casier judiciaire National : 44079 NANTES CEDEX	1 fiche d'état civil 1 enveloppe affranchie	Une enveloppe affranchie
Certificat d'hérédité	Mairie du lieu de décès ou de résidence de la personne décédée Tribunal de grande instance de Nancy (18 Quai Claude le Lorrain) Tél. 536.13.89 Chez son notaire	Livret de famille 2 témoins étrangers à la famille	Gratuit

SERVICES DIVERS

FORMALITE	OU S'ADRESSER ?	PIECES OU RENSEIGNEMENTS A FOURNIR	COUT
Législation de signature	A la mairie du domicile	Signature à apposer à la mairie	Gratuit
Certification de copies conformes	Mairie ou Commissariat de police du lieu de domicile	Original et copie	Gratuit
Demande de permis de construire	A la Mairie du lieu de construction	4 dossiers complets à remettre à la Mairie	Gratuit
Demande de certificat d'urbanisme	A la Mairie du lieu concerné		

LES ECOLES

EFFECTIFS AU 15 NOVEMBRE 1984

Ecole Primaire de Fléville-Centre

L'école compte actuellement 72 élèves :

- . Classe de M. VEYS, Directeur 4 CM1
15 CM2
- . Classe de M. FISMAN 9 CE2
9 CM1
- . Classe de Mme MAIRESSE 8 CE1
11 CE2
- . Classe de Melle STAUT 16 CP

Une dizaine d'inscriptions nouvelles prévue dès le début 85.

Ecole Maternelle de Fléville-Centre

Actuellement, 56 élèves présents :

- . Classe de Mme PIERRE
enfants nés en 1979 18 grands
- . Classe de Mme COUSINAT
enfants nés en 1980 13 moyens
enfants nés en 1981 6 petits
- . Classe de Mme THIRIET, Directrice
enfants nés en 1981 14 petits
enfants nés en 1982 5 tout petits

Enfants à venir en cours d'année : 25

- soit : 6 grands
7 moyens
7 petits
5 tout petits

Ecole Primaire de Fléville-Nord

66 élèves

- . Classe de Mme MARLIER 18 CP
- . Classe de M. JECHOUX 16 CE1
8 CE2
- . Classe de Mme VERMION Directrice 9 CM1
15 CM2

Ecole Maternelle de Fléville-Nord

45 élèves

- . Classe de Mme HOFFER, Directrice
enfants nés en 1979 7 grands
enfants nés en 1980 10 moyens
- . Classe de Mme SCHEFFER
enfants nés en 1981 18 petits
enfants nés en 1982 10 tout petits

COMITE DE PARENTS

FLEVILLE CENTRE : Ecole Primaire

F.C.P.E. Titulaires :

Madame JEAN Pierrette
Monsieur POIRSON Michel
Madame LECOINTRE Jocelyne
Madame DESTREE Monique

Suppléants :

Monsieur CREUSAT Georges
Monsieur MACAISNE Michel

: Ecole Maternelle

F.C.P.E. Titulaire :

Madame MACAISNE

Suppléant :

Monsieur BERTIN

P.E.E.P. Titulaire :

Madame MANET

Suppléant :

Madame HENRY

FLEVILLE NORD : Ecole Primaire

F.C.P.E. Titulaires :

Monsieur LALOUX Daniel
Madame MARIN Anne-Marie
Monsieur LEMAITRE Michel

Suppléants :

Monsieur ENEL Jean
Monsieur FRANCAIS Jacky
Monsieur AUCHET Jacques

: Ecole Maternelle

F.C.P.E. Titulaires :

Madame LALOUX
Monsieur FRANCAIS

Suppléant :

Monsieur AUCHET

Changez de look

Coiffure
MARTINE

partenaire HAIR CLUB

soins du cheveu INTERKUR

13, rue Patton
54410 LANEUVEVILLE-Dt-NANCY
Tél. 351.28.41

Fermé le lundi et le mercredi matin



INFORMATIONS

- Pointage des demandeurs d'emploi : le 2ème Mardi de chaque mois aux heures d'ouverture de la Mairie :

. 1er Trimestre 1985 : 8 Janvier
12 Février
12 Mars

- Ramassage des objets hétérogènes : Année 1985

Vendredi 15 Février
Mardi 16 Avril
Mercredi 19 Juin
Mardi 20 Août
Mardi 15 Octobre
Mardi 17 Décembre

le ramassage s'effectue à partir de 4 heures,
les objets sont à sortir la veille au soir.

- Recensement militaire pour 1985

Les jeunes gens nés en Mars-Avril-Mai-Juin 1967 sont priés de se faire recenser en Mairie en Janvier 1985.

- Cimetière communal

Le service extérieur des pompes funèbres appartient à la Commune, à titre de service public. Il comporte exclusivement :

- . le transport de corps
- . la fourniture des corbillards, cercueils, tentures extérieures des maisons mortuaires, voitures de deuil
- . les fournitures et le personnel nécessaires aux inhumations, exhumations.

La Commune de FLEVILLE n'exploite pas elle-même son service et ne l'a pas concédé à une entreprise privée. En l'absence de monopole, les familles peuvent s'adresser aux agences de funérailles, aux pompes funèbres et aux marbriers de leur choix.

- Club Philatélique

Réunion chaque 1er Mardi du mois, Salle de la Mairie, à 20 h. 15.
Renseignements : J. KOKOT - Tél. 354.73.74.

- Personnel Communal

Nous vous faisons savoir que notre Secrétaire de Mairie M. Jacques JEAN a soutenu récemment devant la Faculté de Droit et de Sciences Politiques de STRASBOURG un mémoire de 3ème Cycle sur le thème "la télédistribution et la Commune" en vue de l'obtention du D.E.S.S. (Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées) "Administration des Collectivités Locales".



**BOULANGERIE
PATISSERIE**

Philippe Tilla

40, rue de Nancy
54380 FIAVIGNY-sur-MOSELLE

Tél. : 326.70.77

**Le permis de conduire
Une nécessité !**

PERMIS AUTO-MOTO

**Auto-École
PILOTE**

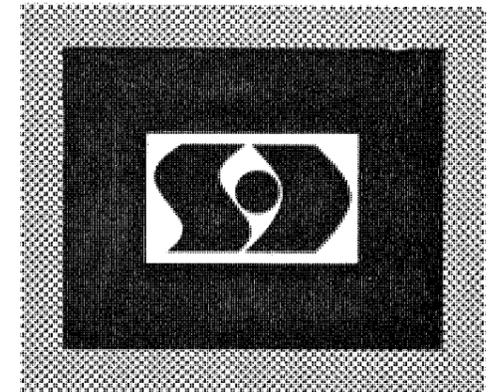
66, rue de la République - JARVILLE

Toutes FORMATIONS

RENSEIGNEZ-VOUS :

Tél. : 356.89.90

**Une ambiance jeune et dynamique
vous y attend !**



entreprise générale
d'électricité

saunier duval

Agence de NANCY - 12, rue de Regniéville
Direction Régionale (8) 332 23 79

POUR L'ACHAT
ET LA RÉPARATION
DU MATÉRIEL D'ENTRETIEN
DE VOTRE JARDIN
ET DE VOS PELOUSES

Les établissements

MICHEL JABOT

Zone industrielle - 54710 LUDRES

Tél. : 354 62 80

sont à votre service

SOCIÉTÉ

LORRAINE

CHARBONNIÈRE

**Charbons - Fuel
Entretien des chaudières**

2, rue Lucien-Galtier
54110 Laneuveville-devant-Nancy
Téléphone : 351 24 70

DON DU SANG

La sympathique équipe du Centre Régional de Transfusion Sanguine de Nancy a, comme les années précédentes, implanté son car à deux reprises dans notre Commune.

Le tableau récapitulatif ci-dessous, traduit le nombre des donneurs au cours des 5 dernières années :

Années	1980	1981	1982	1983	1984
Juin	84	61	51	77	51
Novembre	65	63	59	49	43
Total	149	124	110	126	94

Paradoxalement, Fléville accroît son nombre d'habitants, mais constate avec regret la diminution du nombre des donneurs bénévoles. Souhaitons que cette baisse ne soit "qu'accidentelle" et que 1985 la compense d'une façon spectaculaire.

Une date est déjà à retenir :

- le vendredi 14 Juin 1985

pour laquelle un appel est lancé à toutes les personnes qui, de par leur fonction ou leur influence peuvent faire de la propagande en faveur de cette journée.

Il est difficile de rester insensible, lorsqu'il est prouvé que "votre sang est indispensable pour sauver une vie" et que les besoins se font de plus en plus pressants.

Que les généreux donneurs qui ont déjà répondu à cet appel soient tous assurés de la reconnaissance des malades, blessés et opérés des hôpitaux, cliniques et maternités du Nord-Est qui, grâce à eux, vont retrouver la vie et l'espoir d'une guérison prochaine.

Un grand merci aussi aux personnes qui apportent leur concours à la préparation et à la réalisation matérielle des collectes : enseignants, enfants des écoles, bénévoles, personnel technique communal.

LE 11 NOVEMBRE

Comme chaque année avait lieu la commémoration de la Victoire de 1918.

Les anciens combattants, les élus et les habitants présents s'étaient rassemblés aux abords du monument aux morts pour s'y recueillir. Après le dépôt d'une gerbe, Monsieur le Maire lut un message de Monsieur Jean LAURAIN, Ministre des anciens-combattants, à la mémoire des victimes des guerres. Puis les enfants des écoles interprétèrent la Marseillaise.

Après la Messe célébrée par l'Abbé Georges ANTOINE, le Comité des Fêtes offrit un vin d'honneur à ses "aînés" à la Mairie.

SAINT-NICOLAS

...
 "Saint Nicolas, mon bon patron, apportez-moi des p'tits bonbons,
 des beaux jouets pour mes copains, des belles fleurs pour la maîtresse"
 ...

Ayant été magnifiquement accueilli l'année dernière, Saint Nicolas n'a pas résisté à la joie de s'arrêter à FLEVILLE.

Vendredi 7 décembre, les enfants des classes maternelles du Village et de la ZAC, se sont vus offrir par le bon saint, aimablement aidé par Monsieur BOULANGER Adjoint, Monsieur MACAISNE, responsable du Comité des Fêtes, livres et bonbons - avec un petit mot gentil ou un "bisou" pour chacun.

Les institutrices n'étaient pas oubliées dans la distribution des surprises.

Après avoir partagé le goûter des enfants, Saint Nicolas s'en est allé ...

...
 "Saint Nicolas tu es r'parti
 dans les autres villages
 Eh bien ! Quand tu auras fini
 Attends sur ton nuage".

LE COMITE DES FETES



Maternelle
FLEVILLE Nord



Maternelle
FLEVILLE Centre

Séance du 21 septembre 1984

Compte Administratif 1983

M. LESOURD, responsable de la Commission des Finances, présente au Conseil le compte administratif 1983 auquel figurent toutes les opérations financières réalisées pendant l'exercice 1983, qui font apparaître, pour solde, un résultat de clôture et qui précise les crédits existants, non utilisés, qu'il importe de reporter sur l'exercice suivant.

Les résultats de la gestion 1983 doivent être interprétés en tenant compte du fait que l'autofinancement des investissements prévu aux budgets (prélèvement sur la section de fonctionnement pour financer en partie la section d'investissement) n'a pas été comptablement réalisé. Néanmoins, il apparaît un excédent global de 485.000 F. qui provient pour 345.000 F. de la section de fonctionnement et pour 140.000 F. de la section d'investissement.

M. LESOURD souligne que ce résultat témoigne d'une bonne gestion et de la prudence avec laquelle le budget de la Commune a été réalisé. Il rend hommage, à ce propos, à M. le Maire et à M. FROMENT qui s'occupaient des finances communales jusqu'aux dernières élections de Mars 1983.

M. le Maire ayant quitté la séance conformément au Code des Communes, le Conseil Municipal, sur proposition de M. LESOURD, adopte à l'unanimité le compte administratif de la Commune pour 1983, dont la balance figure au tableau ci-dessous, ainsi que le compte de gestion du Receveur Municipal qui lui est identique en tous points.

Balance générale du compte administratif 1983

Libellés	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
Dépenses	4 566 009,09	3 083 404,69	/
Dépenses de fonctionnement	2 489 840,00	1 682 557,94	/
Dépenses d'investissement	2 076 169,09	1 400 846,75	678 958,30
Recettes	4 566 009,09	3 565 199,13	
Recettes de fonctionnement	2 489 840,00	2 527 630,58	/
Recettes d'investissement	2 076 169,09	1 037 568,55	683 368,00
Déficit global de clôture	/		
Excédent global de clôture	/	481 794,44	4 409,70

LOTISSEMENT DU BAS DES NOYERS

Mise à disposition d'un terrain pour l'implantation d'un poste EDF de transformation

Monsieur Jean Marie GIRARD, Adjoint au Maire, rappelle au Conseil Municipal que, suite à l'avis favorable de la Commune, l'autorisation de permis de lotir avait été délivrée par arrêté préfectoral du 9 Août 1982. La distribution publique de l'énergie électrique était prévue à partir d'un poste que le lotisseur avait fait figurer au plan masse dans l'espace vert situé à l'Est du Lotissement du Jard. Cet emplacement fait actuellement partie du domaine public communal. En conséquence, la Commune peut mettre à disposition l'emprise nécessaire à l'implantation de ce poste.

Le Conseil Municipal donne son accord pour mettre à disposition d'Electricité de France, le terrain nécessaire à la construction et à l'exploitation du poste.

BUREAU D'AIDE SOCIALE

Désignation d'un représentant du Conseil Municipal pour compléter la Commission Administrative

Le Conseil Municipal désigne Madame Josette KOKOT pour remplir les fonctions de membre de la Commission Administrative du Bureau d'Aide Sociale.

AFFAIRES SCOLAIRES

Ouverture de deux classes à la rentrée de Septembre 1984

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Messieurs les Directeurs des Services Départementaux de l'Education Nationale viennent de nous confirmer que Monsieur l'Inspecteur d'Académie a décidé l'ouverture d'une quatrième classe à l'Ecole Primaire du Centre, et l'ouverture d'une troisième classe à l'Ecole Maternelle du Centre.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, émet un avis favorable pour l'ouverture de ces deux classes et demande une subvention du Conseil Général pour le financement de ces dépenses.

COMMUNICATION

Monsieur le Maire exprime sa profonde déception suite à la décision de la Société THOMSON de ne pas s'implanter à Fléville. Les aides de l'Etat accordées uniquement dans les pôles de reconversion de la sidérurgie sont particulièrement attractives pour les entreprises. La Commune de Fléville, qui ne bénéficie pas de ces aides, est lourdement pénalisée.

VOS ESCALIERS SUR MESURES!
 Aménagements de cuisines
 Fenêtres et portes (devis gratuit)

menuiserie Ducret
 FLÉVILLE-devant-Nancy
 Téléphone (8) 354.66.09



Séance du 29 octobre 1984

BATIMENT COMMUNAL

Aliénation du préfabriqué de la Z.A.C.

Le programme de travaux des équipements publics de la zone d'aménagement concerté de Fléville Nord comportait un groupe scolaire. Une école maternelle et une école primaire avaient été construites. Mais cette structure d'accueil s'avérait insuffisante au cours des premières années de la création de la Z.A.C. Pour résorber l'augmentation constante des effectifs scolaires, la Municipalité avait opté pour une solution provisoire : l'implantation de classes mobiles louées au département. Les écoliers étaient accueillis dans un bâtiment préfabriqué à double classe et un autre à classe unique.

Dès les années 80, les effectifs scolaires diminuaient et les classes se vidèrent. En l'absence du renouvellement de la population, les départs des écoliers vers le collège n'avaient pas été compensés par de nouvelles inscriptions. Quatre salles de classes ont été fermées, libérant le double préfabriqué et le simple, ainsi qu'une salle dans l'école primaire. Le double préfabriqué a été transféré à l'école du Centre. Par ailleurs, le bâtiment simple, inscrit à l'inventaire du parc départemental, a été désaffecté en raison de sa vétusté. Les conditions d'aliénation de ce bien départemental étant remplies, la Commune avait décidé de se porter acquéreur en mandatant le Maire, par délibération en date du 27 février 1981, approuvée le 9 mars 1981 par M. le Préfet de Meurthe-et-Moselle, à participer à la soumission. Ce préfabriqué a été acheté par la Commune.

Au début de l'année 1984, la Commission locale chargée des bâtiments avait demandé que ce local soit vendu. En sa séance du 19 janvier 1984, le Conseil Municipal avait donné son accord pour que les négociations soient engagées.

Sur proposition de la Commission des locaux communaux, le Conseil Municipal décide l'aliénation de la classe mobile BSM n° 91, propriété communale implantée dans l'enceinte du groupe scolaire de la Z.A.C., fixe à 2.000 F. T.T.C. le prix à demander à l'acquéreur : Centre d'Action Sociale Educative l'ESCALE.

INTERVENTION DES SERVICES TECHNIQUES DE L'ETAT

Honoraires

Le Conseil Municipal confirme la délibération du 23 juin 1983 par laquelle la Commune confie à la Direction Départementale de l'Équipement de Meurthe-et-Moselle la mission d'aide technique à la gestion communale, accepte les honoraires de l'année 1983 s'élevant à 3 % du montant des dépenses annuelles, soit 290.732 x 3 % = 8.722 F.

RUE DE MANONCHAMP

Mise à l'enquête des parcelles permettant de constituer l'emprise de cette rue

Lors d'une séance précédente, le Conseil Municipal avait pris connaissance des plans d'alignement et des documents d'arpentage de la rue de Manonchamp. Ces documents graphiques avaient été établis pour déterminer l'emprise de la rue.

Sur présentation de Monsieur Jean Marie GIRARD, Adjoint chargé de l'urbanisme, le Conseil Municipal accepte le tracé définitif de la voie qui nécessite des transferts de propriétés.

CONTENTIEUX

Maison Familiale Lorraine contre la Commune de FLEVILLE-devant-NANCY

La Maison Familiale Lorraine vient de déposer un mémoire introductif d'instance auprès du Tribunal Administratif de Nancy. Elle demande le reversement de subvention en se fondant sur les engagements contractuels pris par la collectivité lors de la convention d'aménagement de la Z.A.C. de Fléville Nord.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, demande à Monsieur le Maire de représenter la Commune en justice et désigne Maître Philippe NACHBAR, Avocat, pour défendre les intérêts de la Commune de Fléville.

LOTISSEMENT DE LA HETRAIE

Présentation du dossier de demande de permis de lotir de la Hêtraie

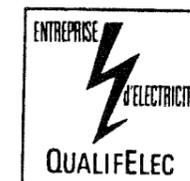
Monsieur Jean Marie GIRARD, Adjoint au Maire, présente le dossier de demande de permis de lotir de la Hêtraie comportant 50 parcelles. Les constructions sont prévues en trois tranches.

Le Conseil Municipal, saisi à titre consultatif, émet un avis favorable pour ce projet d'urbanisation.

Sur 9 votes favorables, 3 défavorables et 4 abstentions.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal demande que la Société European Homes effectue un balayage des rues salies par le passage fréquent des camions venant du chantier des Hauts de Fléville, donne la liste des travaux qu'il serait souhaitable que le District effectue (voirie, éclairage public), et demande que le District étudie les possibilités de faire une piste cyclable entre la Z.A.C. et le village.



FRANCELECT

Electricité Générale et Industrielle
Automatisme

Route de Lupcourt
Fléville-devant-Nancy
54710 Ludres

Tél. (8) 354.67.65
R.M. Nancy 00363.77.54

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

L'emploi d'une troisième personne aux services techniques a permis l'entretien plus rationnel des espaces verts et de l'environnement en général. Notre personnel a pu aussi, et nous l'en félicitons, améliorer le confort des enfants en classe, par de nombreux travaux, de peinture en particulier, selon un programme que nous comptons poursuivre dans les années à venir. Un projet de création de deux nouvelles classes est à l'étude.

La Municipalité a profité de la période plus calme d'été pour rajeunir la salle d'accueil de la Mairie.

Trottoirs

Le programme de trottoirs s'est vu doté d'une tranche importante cette année, tant à Fléville Nord qu'à Fléville Centre ; à cette occasion le revêtement de la cour de l'école du Village a été remis à neuf. Il était très urgent d'aménager la portion de la rue du Château qui permet de se rendre au complexe sportif ou au cimetière. Ainsi, tous les piétons, en particulier les enfants et les personnes âgées, pourront circuler avec plus de sécurité.

Il est rappelé que les voitures ne doivent en aucun cas être stationnées sur les trottoirs.

Presbytère

La Commune en tant que propriétaire du bâtiment a entamé un programme de rénovation qui a porté cette année sur le remplacement de trois fenêtres et la réfection du crépi de la façade arrière côté Ouest.

En ce qui concerne les travaux locatifs, qui incombent habituellement aux occupants des lieux, la Commune de Fléville avait pris l'initiative d'une réunion en présence de Monsieur le Chanoine NOISETTE et de Messieurs les Maires de Lupcourt et Ville-en-Vermois où Monsieur le Curé exerce son Ministère, afin d'envisager un programme d'amélioration du logement de notre prêtre, avec prise en charge des frais par les trois Communes.

Après établissement d'un devis pour la réfection d'une pièce, et communication aux Communes concernées, il s'est avéré que les Conseils Municipaux de Lupcourt et Ville-en-Vermois refusaient toute participation à ces dépenses. En conséquence, les travaux prévus sont, pour l'instant, en suspens, dans l'attente de nouvelles décisions à ce sujet.

sellerie automobile

j.-p. colin

20, Rue du Docteur-Liébaud
54000 NANCY
Téléphone : (83) 35.38.76

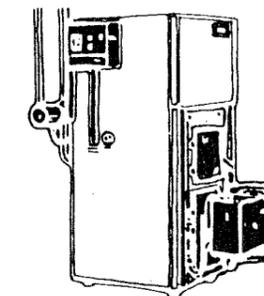
- **Papiers peints**
- **Peinture • Carrelage**
- **Revêtements • Sols**
- **Vitrerie**
- **Ravalement façade**

TOUS PETITS TRAVAUX

DANIEL GIACOMELLI

Route de Lupcourt
54710 FLÉVILLE-DEVANT-NANCY

Tél. 354.68.71



CHAUFFAGE SANITAIRE

Installation gaz



Joseph KOKOT

54710 Fléville-devant-Nancy
Tél. (8) 354 73 74

DES FENÊTRES POUR LA VIE EN PVC!

Rénovation ou Neuf
sur mesures - devis gratuit



menuiserie Ducret
FLÉVILLE-devant-Nancy
Téléphone (8) 354.66.09



Entreprise de maçonnerie
Travaux publics et particuliers

PHILIPPE BURGARD



20, rue Marie-Leczinska
54000 NANCY - Tél. 332.24.17

30, place des Vosges
54000 NANCY - Tél. 335.58.01

Travail soigné



Jean-Pierre PARIZOT

PAREY-SAINT-CESAIRE
54330 VEZELISE

Tél. (8) 326.95.29

- COUVERTURE (tuiles - ardoises)
- ZINGUERIE
- CHAUFFAGE
- SANITAIRE